

## [DISCONTINUÉ] Élèves de la 6e à la 12e année qui indiquent avoir mangé 5 portions ou plus de légumes ou de fruits le jour avant le sondage

Unité : %

Année  
académique  
2018-2019

### Province

Nouveau-Brunswick	41,8
-------------------	------

### Zones de santé

Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	44,0
--	------

Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	40,3
---	------

Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	41,2
--	------

Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	48,5
---	------

Zone 5 - Région de Restigouche	33,7
--------------------------------	------

Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	43,2
--	------

Zone 7 - Région de Miramichi	35,3
------------------------------	------

### Communautés

Région de Bathurst, Beresford, Petit-Rocher	43,4
---	------

Région de Bouctouche, Richibucto, Saint-Antoine	36,2
---	------

Région de Campbellton, Atholville, Tide Head	36,8
--	------

Région de Caraquet, Paquetville, Bertrand	39,5
---	------

Région de Dalhousie, Balmoral, Belledune	29,3
--	------

Dieppe et Memramcook	58,5
----------------------	------

Région de Douglas, Saint Marys, Doaktown	35,9
--	------

Région d'Edmundston, Rivière-Verte, Lac Baker	51,7
---	------

Région de Florenceville-Bristol, Woodstock, Wakefield	36,4
---	------

Fredericton	46,9
-------------	------

	<b>Année académique 2018-2019</b>
Région de Grand Bay-Westfield, Westfield, Greenwich	<b>37,2</b>
Région de Grand-Sault, Saint-Léonard, Drummond	<b>45,4</b>
Région de Hillsborough, Riverside-Albert, Alma	<b>32,0</b>
Kedgwick, Saint-Quentin et Grimmer	<b>38,5</b>
Région de Minto, Chipman, Cambridge-Narrows	<b>39,7</b>
Région de Miramichi, Rogersville, Blackville	<b>34,6</b>
Moncton	<b>45,1</b>
Région de Nackawic, McAdam, Canterbury	<b>37,6</b>
Région de Neguac, Alnwick, Esgenoopetitj	<b>41,4</b>
Région de New Maryland, Kingsclear, Lincoln	<b>32,7</b>
Région de Oromocto, Gagetown, Fredericton Junction	<b>35,4</b>
Région de Perth-Andover, Plaster Rock, Tobique	<b>30,3</b>
Région de Quispamsis, Rothesay, Hampton	<b>42,1</b>
Riverview et Coverdale	<b>40,9</b>
Région de Sackville, Dorchester, Port Elgin	<b>38,5</b>
Saint John, Simonds et Musquash	<b>41,6</b>
Salisbury et Petitcodiac	<b>33,4</b>
Shediac, Beaubassin-est et Cap-Pelé	<b>41,6</b>
Région de Shippagan, Lamèque, Inkerman	<b>41,5</b>
Région de St. George, Grand Manan, Blacks Harbour	<b>34,3</b>
Région de St. Stephen, Saint Andrews, île Campobello	<b>36,8</b>
Région de Sussex, Norton, Sussex Corner	<b>37,2</b>
Tracadie et Saint-Isidore	<b>45,7</b>

Année  
académique  
2018-2019

### Districts scolaires

Anglophone East School District	39,6
Anglophone North School District	32,3
Anglophone South School District	40,0
Anglophone West School District	39,5
Secteur anglophone	38,8
District scolaire francophone Nord-Est	43,3
District scolaire francophone Nord-Ouest	49,6
District scolaire francophone Sud	53,0
Secteur francophone	49,2

### Années scolaires

6 <sup>e</sup> à 8 <sup>e</sup> année	45,2
9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année	39,4

## À propos

CET INDICATEUR A ÉTÉ DISCONTINUÉ ET REMPLACÉ PAR « SH\_EHAFV\_1 ». Cet indicateur est le pourcentage d'élèves de la 6e à 12e année qui indiquent avoir mangé 5 portions ou plus de légumes ou de fruits le jour avant le sondage, basé sur leurs réponses à 4 questions séparées dans le sondage.

## Source

Sondage sur le mieux-être et le milieu d'apprentissage des élèves - 6e à 12e année

## Calculs

Cet indicateur additionne les réponses des 4 questions suivantes : « Hier, combien de portions de légumes vert foncé as-tu mangé ? (p. ex., laitue, brocoli, haricots verts) », « Hier, combien de portions de légumes orange foncé as-tu mangé ? (p. ex., carottes, courge, patates douces) », « Hier, combien de portions d'autres légumes as-tu mangé ? (p. ex., autres légumes crus ou cuits, maïs et pommes de terre bouillies, en purée ou cuites au four) Ne pas inclure : frites ou autres pommes de terre frites » et « Hier, combien de portions de fruits as-tu mangé ? (p. ex., fruits frais, congelés, en conserve et séchés comme les barres de fruit 100 %) Ne pas inclure : jus de fruits, roulés aux fruits et autres friandises aux fruits ». Les options de réponses pour ces 4 questions séparées sont : aucune, 1 portion, 2 portions, 3 portions, 4 portions, 5 portions et 6+ portions. Cet indicateur est calculé en divisant le nombre de répondants qui ont un score total de « 5 portions ou plus » par le nombre de répondants qui ont répondu à au moins 1 des 4 questions séparées.

Unité	Interprétation	Code du CSNB
%	Valeur élevée est souhaitable	SH_EATFV_1

## Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon